



LA RN162 EN TRAVAUX | DIR OUEST

SOMMAIRE

EDITO.....	1
EN BREF.....	2
ACTUALITÉS DU CHANTIER.....	2
DOSSIER : Mise en service de la partie sud.....	3
PAROLE D'EXPERT.....	3
REPÈRES.....	4

Les travaux de la déviation de Moulay-Mayenne avancent à un rythme toujours aussi soutenu. Les éléments singuliers, que sont les ouvrages d'art, sont aujourd'hui terminés et près de la moitié du projet, comprise entre l'aire des Chevries et la RD24 est ouverte à la circulation depuis l'automne dernier.

Mais ce n'est pas fini ! Il reste encore un peu plus de 2,5 km avant de rejoindre la section centrale mise en service en 2008. Ces travaux ont déjà bien commencé et, après une petite pause hivernale, reprennent de plus belle avec le retour des beaux jours. Le calendrier prévisionnel de l'opération est maintenu et la fin des travaux prévue à la fin de l'année, pour une mise en service début 2016. Des aménagements paysagers parachèveront ce projet à partir de l'année prochaine.

Ce journal est pour moi l'occasion de faire le point sur l'avancement de ces travaux, mais aussi sur quelques mesures d'accompagnement dans l'esprit de la transition écologique et énergétique. Le recyclage de matériaux, la création d'une aire de covoiturage, la continuité de la voie verte ou des mesures de restauration environnementale en sont quelques exemples.

Annick BONNEVILLE

Directrice de la DREAL Pays de la Loire

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

EN BREF

LE VIADUC EST TERMINÉ !

Après un an et demi de travaux, le viaduc sur l'Aron est à présent terminé. Il ne restera plus que la dernière couche d'enrobé à poser, ce qui sera réalisé en même temps que les chaussées. Le viaduc est déjà utilisé par les engins de terrassement, ce qui permet de limiter la gêne aux usagers de la route et aux riverains du chantier conformément aux engagements du maître d'ouvrage.



LE VIADUC SUR L'ARON | DIR OUEST

ZONE HUMIDE : LA NATURE A DÉJÀ REPRIS SES DROITS

La zone humide créée dans le cadre de l'aménagement au droit du RD509 est déjà largement colonisée par les espèces propres à ce type de milieu. Comme le montre la photo ci-dessous, il a fallu une toute petite année pour que ce secteur, qui a fait l'objet de travaux lourds en vue de la création d'un ouvrage d'art, retrouve un aspect naturel !

UNE NOUVELLE ZONE HUMIDE ! | DIR OUEST



ACTUALITÉS

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT EN 2015

Après une pause durant l'hiver, les travaux nécessaires au raccordement entre la section mise en service en octobre dernier et la section centrale de la déviation reprennent activement.

À présent que les ouvrages d'art sont terminés, les travaux de terrassement ont pu s'accélérer. La toute première action a consisté à dévier la voie verte (ancienne voie SNCF), qui passe désormais par l'ouvrage du petit Mesnil. Cette voie verte, très fréquentée, n'a ainsi subi aucune fermeture du fait des travaux.

La fin de l'année 2014 a également permis de démarrer les grands mouvements de terre, qui ont été relancés avec les beaux jours. Les chaussées, quant à elle seront réalisées au second semestre 2015, En tout ce seront près de 500 000 m³ de terre et 50 000 tonnes d'enrobés qui seront mis en œuvre sur cette partie de la déviation.

Suivront les travaux d'équipements de sécurité (glissières), de signalisation et d'aménagement paysagers.

Enfin, une fois les travaux terminés, les procédures réglementaires de sécurité permettant de valider l'ouverture à la circulation publique seront mises en œuvre pour une mise en service de cette nouvelle section au début de l'année 2016.



LES TERRASSEMENTS AU DROIT DU PETIT MESNIL | DIR OUEST

ACTUALITÉS

UNE AIRE DE COVOITURAGE

Ce projet a été l'occasion de créer une nouvelle aire de covoiturage en partenariat avec les collectivités locales.

Depuis la fin de l'année 2014 une nouvelle aire de covoiturage d'une trentaine de places est à la disposition des usagers de la route près du giratoire de la RD24. La structure de la chaussée de l'ancienne RN162, qui devait être détruite initialement, retrouve ainsi une nouvelle vie, et accompagne un

nouveau mode de partage en pleine expansion. Cette aire a d'ores et déjà trouvé preneurs et de nombreuses voitures s'y garent tous les matins. Demain un aménagement paysager de cette aire permettra de la rendre encore plus accueillante.

LA NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE | DIR OUEST





SECTION MISE EN SERVICE | DIR OUEST

DOSSIER

MISE EN SERVICE DE 1,8 KM

La section à 2x2 voies comprise entre l'aire des Chevries et le giratoire de raccordement à la RD24 a été mise en service à l'automne 2014.

Après 2 ans de travaux, plus de 300 000 m³ de terre mis en œuvre et plus de 40 000 tonnes d'enrobés, une nouvelle section de la déviation a été mise en service le 29 octobre dernier.

Cette section a permis de prolonger la 2x2 voies entre Martigné et Mayenne de près de 2 km et de supprimer le carrefour à niveau avec la RD509. Ces travaux ont également été l'occasion de mettre aux normes la sortie de l'aire de repos des Chevries afin de faciliter l'insertion des poids lourds sur la nouvelle section à 2x2 voies.

La principale difficulté de cette mise en service était liée aux différents basculements de chaussée nécessaires pour finir les travaux de raccordement avec la voirie existante tout en maintenant la circulation de plus de 13 000 véhicules par jour. Tout a été fait pour limiter au maximum la gêne à l'utilisateur.

Selon les règles en vigueur sur le réseau routier national, un audit de sécurité routière a été réalisé avant la décision finale de mise en service afin de s'assurer de la conformité du projet.

GIRATOIRE RN162/RD24 | DIR OUEST



PAROLE D'EXPERT

Frédéric BRÉNEOL

Chef du district de Laval
Direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIR Ouest)

Une nouvelle partie de la déviation de Moulay-Mayenne a été mise en service. Quel est le rôle de la DIR Ouest ?

Le rôle d'exploitant de la DIR Ouest est de faciliter au quotidien les déplacements des usagers sur le réseau routier national. C'est à travers des opérations de surveillance et d'intervention (appelées patrouillages) que les agents du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) contribuent au libre usage de la route tout en garantissant la sécurité des usagers. L'exploitant assure aussi la pérennité de la nouvelle infrastructure par notamment l'entretien des espaces verts ou le renouvellement de la signalisation.

Comment se déroule une mise en service ?

La mise en service est précédée d'une « inspection préalable à la mise en service » afin de vérifier que l'ensemble des paramètres liés à la sécurité routière ont été bien pris en compte.

A l'issue de cette phase, des travaux correctifs ou complémentaires peuvent être engagés, puis la « décision de mise en service » permet l'ouverture de la voie dans les conditions d'un usage permanent.

L'exploitant prend alors possession de l'ouvrage et l'intègre immédiatement dans ses circuits de patrouille. Cette surveillance est renforcée durant les six premiers mois pour vérifier le bon fonctionnement de l'aménagement.

Disposez-vous de premiers chiffres d'exploitation ?

En dehors du traitement de la chaussée lié à la présence de neige ou de verglas, les agents du CEI ont été amenés à intervenir une quinzaine de fois depuis la fin du mois d'octobre 2014 : pour supprimer un danger présent sur la chaussée (gasoil, objets divers, animaux errants...), pour baliser des véhicules en panne ou dans le cadre d'accidents de la circulation. A ce jour aucun accident corporel n'a eu lieu sur cette nouvelle section.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



PHASE 1

Automne 2010

Dévoisement Le Petit Mesnil

PHASE 2

Automne 2011 - juillet 2012

La Rabottière

PHASE 3

Automne 2012 - été 2013

La Haie Bourgère / Pré-
terrassements / Bassins /
Voie de substitution

PHASE 4

Printemps 2013 - printemps 2014

a PI 1 (Pont de La Touche)

b PI 4 (Pont du Petit Mesnil)

PHASE 5

Printemps 2013 - hiver 2014

Viaduc

PHASE 6

Été 2013 - hiver 2014

Du début du chantier au sud au giratoire central
(terrassements - chaussées)



PHASE 7

Été 2014 - hiver 2015

Du giratoire central au giratoire de raccordement
(terrassements - chaussées)

LES FINANCEMENTS

Ce projet est inscrit au programme de modernisation des itinéraires routiers des Pays de la Loire 2009-2014, suivi du volet routier du contrat de plan État-Région 2015-2020 pour un montant total de 36 millions d'euros selon la répartition suivante :

L'ÉQUIPE

Maître d'ouvrage : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de Loire
Contact : Damien Courbe
(damien.courbe@developpement-durable.gov.fr)

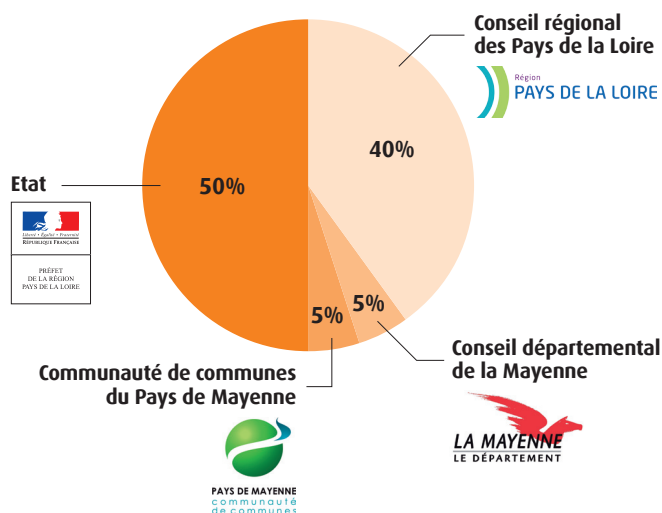
Maître d'œuvre : Direction interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIR Ouest)
Contact : Renaud DARBOUX
(renaud.darboux@developpement-durable.gov.fr)

LE GLOSSAIRE DU CHANTIER

Chaussée : partie de la voie affectée à la circulation, souvent la partie « noire » de la route

Enrobé : mélange de gravier, de sable et de bitume
Une chaussée possède différentes couches d'enrobés avec des rôles et des propriétés différentes.

Terrassement : déplacement de quantités importantes de matériau (terre, roches...)



Conception et réalisation : EXALTA - mai 2015

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Vous retrouverez toutes les informations sur l'avancement du chantier à l'automne dans le prochain numéro du Journal 162'. Pour en savoir plus sur le chantier, vous pouvez consulter le site internet de la DREAL (rubrique infrastructures de transport et aménagement).